

**Communauté de Communes  
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU 31 MARS 2017

**Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la Communauté de Communes aux heures habituelles d'ouverture.**

Conseillers en exercice : 56	Présents : 44	Votants : 56
------------------------------	---------------	--------------

L'an deux mille dix-sept, le trente et un mars à neuf heures trente, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, à l'Espace les Hermines de PLUMERGAT.

**Étaient présents :** Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Jean-Michel BELZ, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Yvonnick GUEHENNEC, Jean-François GUEZET, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Guy HERCEND, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Roger JOFES, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO, Franck VALLEIN.

**Absents ayant donné pouvoir :** Marie-Thérèse BAILOT à Jean-François GUEZET, Hélène CODA-POIREY à Guy HERCEND, Lucienne DREANO à Marie-Claude DEVOIS, Michel JEANNOT à François LE COTILLEC, Jean-Pierre KERBART à Jean-Maurice MAJOU, Pierrette LE BAYON à Gérard GUILLOU, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF à Gérard PIERRE, Marie-Lise LE ROUX à Franck VALLEIN, Aurélie RIO à Roland GASTINE, Florence SEVENO à Dominique RIGUIDEL, Monique THOMAS à Olivier LEPICK, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/016	Désignation du secrétaire de séance	Nommer Mme Odile ROSNARHO, Secrétaire de séance.	Délibération adoptée à l'unanimité
N° 2017DC/017	Modification de l'ordre du jour	- Modifier l'ordre du jour conformément à l'ordre du jour « modifié » ; - Ajouter le point suivant à l'ordre du jour : Installation d'une nouvelle Conseillère communautaire.	Délibération adoptée à l'unanimité
N° 2017DC/018	Adoption du procès-verbal de la séance du	Approuver le procès-verbal de la séance du 10 février 2017 en tenant compte des remarques formulées.	Délibération adoptée à l'unanimité
N° 2017DC/019	Installation d'une Conseillère communautaire	Installer dans ses fonctions Mme Marie-Lise LE ROUX comme nouvelle Conseillère communautaire de la Commune de PLUNERET.	Délibération adoptée à l'unanimité
N° 2017DC/020	Choix du délégataire et autorisation de signer la convention de délégation de service public, sous la forme d'un affermage, relative à la gestion de trois aires d'accueil des Gens du voyage et d'une aire de grand passage	Approuver le choix de l'association SOLIHA Morbihan pour assurer, en tant que Délégataire, la gestion de l'aire d'accueil des Gens du voyage de Kéropert, située rue du Portugal, sur la Commune d'Auray, de l'aire du Pratello située au lieu-dit « Le Pratello » sur la Commune de Pluvigner, de l'aire du Manio située au lieu-dit « Le Manio » sur la Commune de Quiberon et de l'aire de grand passage de	Délibération adoptée à l'unanimité  M. Fabrice ROBELET s'étant retiré.

		<p>Lissaden située au lieu-dit « Lissaden » sur la Commune de Pluneret ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approuver la convention de délégation de service public et ses annexes, sous forme d'un affermage, relative à la gestion de trois aires d'accueil des Gens du voyage et d'une aire de grand passage sur le territoire de la Communauté de communes, pour une durée de 5 ans à compter de la date indiquée dans le courrier de notification, après sa transmission au contrôle de légalité. Le contrat entre en vigueur, après que les formalités de transmission au contrôle de légalité aient été effectuées, à compter de la date indiquée dans le courrier de notification ;</li> <li>- Autoriser M. le Président à signer la convention de délégation de service public, sous forme d'un affermage, relative à la gestion de trois aires d'accueil des Gens du voyage et d'une aire de grand passage sur le territoire de la Communauté de communes et toutes les pièces et actes y afférents ;</li> <li>- Approuver les termes de la convention selon lesquels la compensation annuelle globale est égale à 49 116 € TTC par an comme indiqué dans l'offre du candidat ;</li> <li>- Accepter le montant de la redevance d'occupation du domaine public prévue dans la convention de délégation de service public (redevance d'occupation domaniale) fixée à 1 000 €/an.</li> </ul>	
N° 2017DC/021	<b>Adoption des comptes de gestion 2016</b>	<p>Approuver les comptes de gestion 2016 tels qu'établis par le Comptable public qui comportent huit documents relatifs aux huit budgets de la Communauté de communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget principal,</li> <li>• Budget annexe ordures ménagères,</li> <li>• Budget annexe parc de loisirs,</li> <li>• Budget annexe cale de Saint Philibert,</li> <li>• Budget annexe parcs d'activités,</li> <li>• Budget annexe eau potable,</li> <li>• Budget annexe assainissement collectif,</li> <li>• Budget annexe assainissement non collectif ;</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/022	<b>Election du président de séance pour le vote des comptes administratifs 2016</b>	Décider que M. Dominique RIGUIDEL, Vice-Président, Délégué Rapporteur du Budget-Finances-Ordures ménagères-Gestion des déchets, préside la séance relative au vote des comptes administratifs 2016.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/023	<b>Approbation des comptes administratifs 2016 Affectation des résultats</b>	Approuver les comptes administratifs 2016 et l'affectation des résultats tels que présentés en annexe.	<i>Délibération adoptée à la majorité</i>

			(2 Abstentions : Marie-Thérèse BAILOT et Jean-François GUEZET) Le Président s'étant retiré.
N° 2017DC/024	<b>Vote des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour 2017</b>	Reconduire en 2017 les taux de TEOM 2016 comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>• zone de perception n°1 (une collecte par semaine) : 9,86 %</li> </ul> Communes concernées : AURAY, BRECH, CAMORS, HOEDIC, HOUAT, LANDAUL, LANDEVANT, PLOEMEL, PLUMERGAT, PLUNERET, PLUVIGNER, SAINTE ANNE D'AURAY ; <ul style="list-style-type: none"> <li>• zone de perception n°2 (nombre de collectes hebdomadaires <math>\times</math> 1 en fonction des saisons) : 10,54 %</li> </ul> Communes concernées : CARNAC, CRACH, LA TRINITE SUR MER, LOCMARIAQUER, PLOUHARNEL, QUIBERON, SAINT PHILIBERT, SAINT PIERRE QUIBERON.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/025	<b>Vote des taux de cotisation foncière des entreprises, de taxe d'habitation, de foncier bâti et de foncier non bâti pour 2017</b>	Reconduire en 2017 les taux de 2016, et de voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017 comme suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 8,85 % pour la taxe d'habitation</li> <li>• 0,337 % pour la taxe sur le foncier bâti</li> <li>• 2,16 % pour la taxe sur le foncier non bâti</li> <li>• 20,73 % pour la cotisation foncière des entreprises.</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/026	<b>Vote des Budgets 2017</b>	Compte tenu du débat d'orientation budgétaire en date du 10 février 2017 : - Adopter les Budgets Primitifs 2017 présentés en annexe, par nature et par chapitres et/ou opérations en section de fonctionnement et d'investissement, comme suit : · le Budget Principal à la majorité (29 Pour, 5 Contre, 22 Abstentions), · le Budget ordures ménagères à la majorité (2 Abstentions : Olivier LEPICK et Monique THOMAS), · le Budget parc de loisirs à la majorité (2 Abstentions : Olivier LEPICK et Monique THOMAS), · le Budget cale de Kérispert à l'unanimité, · le Budget parcs d'activités à l'unanimité, · le Budget eau potable à l'unanimité, · le Budget assainissement collectif à la majorité (9 Abstentions : Marie-Thérèse BAILOT, Jean DUMOULIN, Jean-François GUEZET, Gérard GUILLOU, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU et Monique THOMAS), · le Budget assainissement non collectif à l'unanimité ;	<i>Délibération adoptée</i>

N° 2017DC/027	Mise en place d'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP) et révision de l'échéancier des crédits de paiement	Décide : - la révision de l'échéancier des CP pour le programme Plan Local de l'Habitat 2016-2021 tel que définie dans le tableau annexé ; - la création d'une AP/CP pour le programme fibre optique 2017-2018 tel que définie dans le tableau annexé.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/028	Attribution de subvention - Maison de l'emploi et de la formation professionnelle	- Attribuer une subvention complémentaire de 91 985 € pour 2017 ;  - Autoriser M. le Président à signer un avenant à la convention d'objectifs et de financement pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017 ainsi que de tout document y afférent.	<i>Délibération non adoptée en l'absence d'une majorité des suffrages exprimés (25 Pour, 25 Contre, 4 Abstentions) M. Jean-Maurice MAJOU s'étant retiré.</i>
N° 2017DC/029	Attribution de subvention - Mission locale pour l'Emploi du Pays d'Auray	Approuver au titre de l'année 2017 le versement d'une subvention à l'association d'un montant de 170 000 €.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/030	Attribution de subvention Académie de musique et des arts sacrés	- Approuver au titre de l'année 2017 le versement d'une subvention à l'association d'un montant de 50 000 € ;  - Autoriser M. le Président à signer une convention entre la Communauté de communes et l'association qui fixe entre autres les modalités de paiements, son objet, mais également la création d'un comité de suivi composé d'élus communautaires et de membres de l'association, chargés de suivre la mise en œuvre des actions subventionnées, d'analyser le bilan de l'association et de reporter à cet effet aux membres du Conseil communautaire les éléments nécessaires qui permettront aux élus de juger de la bonne utilisation de la subvention et de l'intérêt communautaire à la poursuite éventuelle d'un financement en cas de nouvelle demande, ainsi que tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à la majorité (Abstention : Jean-Michel GUEDO)</i>

Conseillers en exercice : 56

Présents : 42

Votants : 53

**Étaient présents :** Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Jean-Michel BELZ, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Guy HERCEND, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Roger JOFES, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénéaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO, Franck VALLEIN.

**Absents ayant donné pouvoir :** Marie-Thérèse BAILOT à Jean-François GUEZET, Hélène CODA-POIREY à Guy HERCEND, Lucienne DREANO à Marie-Claude DEVOIS, Michel JEANNOT à François LE COTILLEC, Pierrette LE BAYON à Gérard GUILLOU, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF à Gérard PIERRE, Marie-Lise LE ROUX à Franck VALLEIN, Aurélie RIO à Roland GASTINE, Florence SEVENO à Dominique RIGUIDEL, Monique THOMAS à Olivier LEPICK, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

**Absents excusés :** Yvonnick GUEHENNEC, Jean-Pierre KERBART.

M. Jean-Maurice MAJOU s'étant retiré.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/031	Attribution de subvention - Cercle Nautique de la Ria d'Étel	<p>- Approuver au titre de l'année 2017 le versement d'une subvention d'un montant de 34 000€ à l'association ;</p> <p>- Autoriser M. le Président à signer une convention entre la Communauté de communes et l'association qui fixe entre autres les modalités de paiements, son objet, mais également la création d'un comité de suivi composé d'élus communautaires et de membres de l'association, chargés de suivre la mise en œuvre des actions subventionnées, d'analyser le bilan de l'association et de reporter à cet effet aux membres du Conseil communautaire les éléments nécessaires qui permettront aux élus de juger de la bonne utilisation de la subvention et de l'intérêt communautaire à la poursuite éventuelle d'un financement en cas de nouvelle demande, ainsi que tout document y afférent.</p>	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>M. Jean-Maurice MAJOU s'étant retiré.</i></p>

Conseillers en exercice : 56

Présents : 42

Votants : 55

**Étaient présents :** Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Jean-Michel BELZ, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Guy HERCEND, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Roger JOFES, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Lénéaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO, Franck VALLEIN.

**Absents ayant donné pouvoir :** Marie-Thérèse BAILOT à Jean-François GUEZET, Hélène CODA-POIREY à Guy HERCEND, Lucienne DREANO à Marie-Claude DEVOIS, Michel JEANNOT à François LE COTILLEC, Jean-Pierre KERBART à Jean-Maurice MAJOU, Pierrette LE BAYON à Gérard GUILLOU, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF à Gérard PIERRE, Laurence LE DUVEHAT à Pascal LE CALVE, Marie-Lise LE ROUX à Franck VALLEIN, Aurélie RIO à Roland GASTINE, Florence SEVENO à Dominique RIGUIDEL, Monique THOMAS à Olivier LEPICK, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

**Absent excusé :** Yvonnick GUEHENNEC

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/032	Communication du rapport de la Chambre Régionale des Comptes - Examen de gestion	Prendre acte de la communication et du débat relatifs au rapport d'observations définitives.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Conseillers en exercice : 56

Présents : 43

Votants : 56

**Étaient présents :** Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Guy HERCEND, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Roger JOFES, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénéaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PIERRE, Gérard

PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO, Franck VALLEIN.

**Absents ayant donné pouvoir** : Marie-Thérèse BAILOT à Jean-François GUEZET, Jean-Michel BELZ à Bernard BODIC, Hélène CODA-POIREY à Guy HERCEND, Lucienne DREANO à Marie-Claude DEVOIS, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Michel JEANNOT à François LE COTILLEC, Jean-Pierre KERBART à Jean-Maurice MAJOU, Pierrette LE BAYON à Gérard GUILLOU, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF à Gérard PIERRE, Marie-Lise LE ROUX à Franck VALLEIN, Florence SEVENO à Dominique RIGUIDEL, Monique THOMAS à Olivier LEPICK, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/033	Attribution de subvention - Ti Douar Alré	<p>- Approuver au titre de l'année 2017 le versement d'une subvention d'un montant de 85 000 € à l'association ;</p> <p>- Autoriser M. le Président à signer une convention entre la Communauté de communes et l'association qui fixe entre autres les modalités de paiements, son objet, mais également la création d'un comité de suivi composé d'élus communautaires et de membres de l'association, chargés de suivre la mise en œuvre des actions subventionnées, d'analyser le bilan de l'association et de reporter à cet effet aux membres du Conseil communautaire les éléments nécessaires qui permettront aux élus de juger de la bonne utilisation de la subvention et de l'intérêt communautaire à la poursuite éventuelle d'un financement en cas de nouvelle demande, ainsi que tout document y afférent.</p>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Conseillers en exercice : 56	Présents : 43	Votants : 56
------------------------------	---------------	--------------

**Étaient présents** : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Guy HERCEND, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Roger JOFES, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO, Franck VALLEIN.

**Absents ayant donné pouvoir** : Marie-Thérèse BAILOT à Jean-François GUEZET, Jean-Michel BELZ à Bernard BODIC, Hélène CODA-POIREY à Guy HERCEND, Lucienne DREANO à Marie-Claude DEVOIS, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Michel JEANNOT à François LE COTILLEC, Jean-Pierre KERBART à Jean-Maurice MAJOU, Pierrette LE BAYON à Gérard GUILLOU, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF à Gérard PIERRE, Marie-Lise LE ROUX à Franck VALLEIN, Florence SEVENO à Dominique RIGUIDEL, Monique THOMAS à Olivier LEPICK, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/034	Choix de la dénomination de la marque touristique	Choisir la proposition 3, c'est-à-dire le nom et la signature suivante : « Baie de Quiberon la Sublime, Voyages de Carnac aux Iles », pour illustrer cette nouvelle destination, parmi les trois propositions formulées par l'Agence Signe des temps.	<i>Délibération adoptée à la majorité (2) Abstentions : Guy HERCEND et Marie-Pierre HELOU –</i>

			<i>Proposition 1 : Ronan ALLAIN, Serge CUVILLIER, Bernard HILLIET, Lénaïck LE PORT-HELLEC et Pascal LE CALVE - Proposition 2 : Roland GASTINE)</i>
N° 2017DC/035	<b>Lancement d'une procédure de délégation de service public entre la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique et la société publique locale Auray Carnac Quiberon Tourisme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approuver le principe du recours à une délégation de service public pour la gestion de l'office de tourisme communautaire pour une durée de 19 mois à compter du 1er juin 2017 ;</li> <li>- Autoriser M. le Président à lancer une procédure de délégation de service public, telle que définie ci-dessus et à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de ladite procédure ;</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/036	<b>Apport en compte courant d'associé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Attribuer à la SPL « Auray Carnac Quiberon Tourisme » un apport en compte courant d'associés de 500 000 € nets de taxe ;</li> <li>- Imputer la dépense et la recette sur le chapitre 27 compte 274 du budget 2017 ;</li> <li>- Subordonner le versement de cet apport à la signature de la convention présentée en annexe de la présente délibération ;</li> <li>- Approuver la convention d'apport en compte courant d'associés qui précise les conditions de versement et de remboursement dudit apport ;</li> <li>- Autoriser M. le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération, et notamment à signer ladite convention.</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/037	<b>Entrée au capital de la société publique locale Compagnie des ports du Morbihan</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approuver, sous réserve de l'accord du Conseil départemental du Morbihan et de l'agrément du Conseil d'Administration de la SPL Compagnie des Ports du Morbihan, l'entrée de la Communauté de communes au capital de la dite SPL par l'acquisition de 1 305 actions représentant 2,2% du capital social, pour un montant total de 90 045 € ;</li> <li>- Inscrire au budget les crédits correspondants ;</li> <li>- Désigner M. Philippe LE RAY comme représentant de la Communauté de communes au sein du Conseil d'Administration de la SPL Compagnie des Ports du Morbihan et de l'autoriser à exercer toutes fonctions qui pourraient lui être confiées par le Conseil d'administration ;</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à la majorité (Abstention de Guy ROUSSEL)</i>

		- Désigner M. Philippe LE RAY comme représentant de la Communauté de communes aux Assemblées Générales de la SPL Compagnie des Ports du Morbihan et M. Bernard HILLIET en cas d'absence ou d'empêchement.	
--	--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Conseillers en exercice : 56	Présents : 38	Votants : 53
------------------------------	---------------	--------------

**Étaient présents :** Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Fay HURLEY, Roger JOFES, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénéaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Franck VALLEIN.

**Absents ayant donné pouvoir :** Marie-Thérèse BAILOT à Jean-François GUEZET, Jean-Michel BELZ à Bernard BODIC, Lucienne DREANO à Marie-Claude DEVOIS, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Bernard HILLIET à Marie-Éliane ROZO, Michel JEANNOT à François LE COTILLEC, Jean-Pierre KERBART à Jean-Maurice MAJOU, Pierrette LE BAYON à Gérard GUILLOU, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF à Gérard PIERRE, Marie-Lise LE ROUX à Franck VALLEIN, Françoise NAEL à Jean DUMOULIN, Aurélie QUEIJO à Ronan ALLAIN, Florence SEVENO à Dominique RIGUIDEL, Monique THOMAS à Olivier LEPICK, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

**Absents excusés :** Hélène CODA-POIREY, Guy HERCEND, Guy ROUSSEL.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/038	Principe de gestion du golf de Saint-Laurent et autorisation de lancer une consultation pour la conclusion d'un contrat de concession pour la gestion et l'exploitation de cet outil public par l'intermédiaire d'une Société d'Economie Mixte à Opération unique (SEMOP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approuver le principe du recours à un contrat de délégation de service public (sous la forme d'une concession) pour la gestion et l'exploitation du golf de Saint-Laurent ;</li> <li>- Approuver le principe de création d'une Société d'Economie Mixte à Opération unique (SEMOP) destinée à se substituer au candidat sélectionné ;</li> <li>- Autoriser M. le Président de la Communauté de communes à : <ul style="list-style-type: none"> <li>· lancer la procédure de consultation des opérateurs économiques en vue de l'attribution d'une convention de concession de service public et de la constitution d'une SEMOP ;</li> <li>· mener les négociations en vue de la sélection du ou des opérateurs économiques actionnaires de la SEMOP ;</li> <li>· signer tous les documents et actes utiles à la mise en œuvre de la procédure et de la constitution de la SEMOP.</li> </ul> </li> </ul>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Conseillers en exercice : 56	Présents : 37	Votants : 51
------------------------------	---------------	--------------

**Étaient présents :** Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Jean-Michel GUEDO, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Fay HURLEY, Roger JOFES, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénéaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Jean-



Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Franck VALLEIN.

**Absents ayant donné pouvoir :** Jean-Michel BELZ à Bernard BODIC, Lucienne DREANO à Marie-Claude DEVOIS, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Bernard HILLIET à Marie-Éliane ROZO, Michel JEANNOT à François LE COTILLEC, Jean-Pierre KERBART à Jean-Maurice MAJOU, Pierrette LE BAYON à Gérard GUILLOU, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF à Gérard PIERRE, Marie-Lise LE ROUX à Franck VALLEIN, Françoise NAEL à Jean DUMOULIN, Aurélie QUEIJO à Ronan ALLAIN, Florence SEVENO à Dominique RIGUIDEL, Monique THOMAS à Olivier LEPICK, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

**Absents excusés :** Marie-Thérèse BAILOT, Hélène CODA-POIREY, Jean-François GUEZET, Guy HERCEND, Guy ROUSSEL.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/039	Création d'un fonds de portage intercommunal	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approuver les critères, les montants et les modalités d'éligibilité et d'instruction des aides d'Auray Quiberon Terre Atlantique pour le portage de foncier ;</li> <li>- Autoriser M. le Président à signer les arrêtés de subvention propre à ce dispositif ;</li> <li>- Donner tous pouvoirs à M. le Président et l'autoriser à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/040	Convention de partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignation pour la mobilisation du prêt Gaïa court terme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autoriser M. le Président à signer la convention entre la Communauté de communes et la Caisse des dépôts et consignations ;</li> <li>- Donner tous pouvoirs et autoriser M. le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/041	Convention-cadre avec les Organismes HLM 2016-2021	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autoriser M. le Président à signer la Convention-cadre Auray Quiberon Terre Atlantique et Organismes HLM 2016-2021 ;</li> <li>- Donner tous pouvoirs et autoriser M. le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/042	Signature de la convention de partenariat relative au fichier de la demande locative sociale au titre des années 2017 et 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autoriser M. le Président à signer la convention de partenariat relative à la participation au fichier de la demande locative sociale du Morbihan ;</li> <li>- Autoriser le versement de la participation financière de 4 158 € au titre de l'année 2017 ;</li> <li>- Donner tous pouvoirs et autoriser M. le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/043	Aides en faveur du logement locatif social Correctif des modalités d'attribution	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Abroger les modalités d'attribution des aides communautaires en faveur du logement social (annexes 1, 2 et 3 de la délibération 2016DC/032) ;</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adopter les modalités d'attribution des aides en faveur du logement social telles que présentées en annexe (annexes 1, 2 et 3) ;</li> <li>- Donner tous pouvoirs et autoriser M. le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.</li> </ul>	
N° 2017DC/044	Désignation des représentants au sein du collège des collectivités territoriales et des EPCI de l'association « Club Décentralisation et Habitat »	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Désigner Mme Laurence LE DUVEHAT comme représentante de la Communauté de communes, ainsi que Mme Jessica LE VISAGE comme suppléante, ayant délégation pour participer aux décisions relatives à la gouvernance de l'association « Club Décentralisation et Habitat » ;</li> <li>- Donner tous pouvoirs à M. le Président pour l'exécution de la présente délibération.</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/045	Transfert de compétence en matière de PLU et élaboration d'un PLUi	- Prendre acte de l'atteinte du seuil minimum du nombre de refus des Communes opposées au transfert de la compétence « documents d'urbanisme et de planification ».	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/046	Approbation des modifications statutaires du Syndicat de l'Eau du Morbihan	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emettre un avis favorable au projet de modification des statuts du Syndicat de l'Eau du Morbihan, concernant les annexes 1 et 2 telles que rédigées en annexe à la délibération n°CS 2017-003 du Comité syndical du Syndicat de l'Eau du Morbihan en date du 27 janvier 2017, jointes à la présente délibération ;</li> <li>- Donner tous pouvoirs et autoriser M. le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/047	Demandes de subventions - Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Approuver les programmes d'investissements, éligibles à subventions ou à avance, qui seront lancés en 2017, dans la limite des montants inscrits au budget primitif 2017 ;</li> <li>- Autoriser M. le Président à solliciter les subventions sur ces programmes d'investissements, auprès du Conseil départemental du Morbihan, de l'Agence de l'Eau, et de tout autre partenaire dans le respect des règles d'aides publiques en vigueur ;</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/048	Conclusion d'un avenant n°6 au contrat d'affermage relatif à la gestion du service assainissement collectif sur 19 communes	<p>Autoriser M. le Président à signer l'avenant n°6 à la convention de délégation de service public intervenue avec SAUR, ainsi que tout document y afférent et ayant pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· la mise à jour de l'inventaire du patrimoine,</li> <li>· la rémunération directe du délégataire pour l'exploitation de la station d'épuration de Kernevé à Plouharnel au titre des exercices 2015, 2016 et 2017, pour un montant annuel de 290 214,05 euros HT,</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>la mise à jour de certaines clauses contractuelles relatives aux relations entre le délégataire et le délégant : modalités d'accès aux ouvrages par les agents de la Communauté de communes, délais d'intervention du délégataire en cas de casse, fréquence des « bilans 24 heures » sur les lagunes, modalités d'utilisation de l'application PRPRO, contenu du reporting mensuel produit par le délégataire, contenu du rapport annuel produit par le délégataire.</li> </ul>	
--	--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Conseillers en exercice : 56	Présents : 36	Votants : 50
------------------------------	---------------	--------------

**Étaient présents :** Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Fay HURLEY, Roger JOFES, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénéaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Franck VALLEIN.

**Absents ayant donné pouvoir :** Jean-Michel BELZ à Bernard BODIC, Lucienne DREANO à Marie-Claude DEVOIS, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Bernard HILLIET à Marie-Éliane ROZO, Michel JEANNOT à François LE COTILLEC, Jean-Pierre KERBART à Jean-Maurice MAJOU, Pierrette LE BAYON à Gérard GUILLOU, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF à Gérard PIERRE, Marie-Lise LE ROUX à Franck VALLEIN, Françoise NAEL à Jean DUMOULIN, Aurélie QUEIJO à Ronan ALLAIN, Florence SEVENO à Dominique RIGUIDEL, Monique THOMAS à Olivier LEPICK, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

**Absents excusés :** Marie-Thérèse BAILOT, Hélène CODA-POIREY, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Guy HERCEND, Guy ROUSSEL.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/049	Conclusion d'un avenant n°4 au contrat d'affermage relatif à la gestion du service assainissement collectif sur Carnac - La Trinité sur Mer	<p>Autoriser M. le Président à signer l'avenant n°4 à la convention de délégation de service public intervenue avec SAUR le 29 novembre 2011, reçue en Sous-préfecture de Lorient le 5 décembre 2011, ainsi que tout document y afférent et ayant pour objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>la mise à jour de l'inventaire du patrimoine,</li> <li>la mise en œuvre d'un compte de renouvellement en lieu et place d'une garantie,</li> <li>la mise à jour de certaines clauses contractuelles relatives aux relations entre le délégataire et le délégant : modalités d'accès aux ouvrages par les agents de la Communauté de communes, délais d'intervention du délégataire en cas de casse, modalités d'utilisation de l'application PRPRO, contenu du reporting mensuel produit par le délégataire, contenu du rapport annuel produit par le délégataire.</li> </ul>	Délibération adoptée à l'unanimité
N° 2017DC/050	Conclusion d'un avenant n°3 au contrat d'affermage relatif à la gestion du service assainissement	Autoriser M. le Président à signer l'avenant n°3 à la convention de délégation de service public intervenue avec SAUR le 29 novembre 2011, reçue en Sous-Préfecture de Lorient le 5	Délibération adoptée à l'unanimité

	<b>collectif sur Camors, Landaul et Pluvigner</b>	décembre 2011, ainsi que tout document y afférent et ayant pour objet : · la mise à jour de l'inventaire du patrimoine, · la mise à jour de certaines clauses contractuelles relatives aux relations entre le délégataire et le délégant : modalités d'accès aux ouvrages par les agents de la Communauté de communes, délais d'intervention du délégataire en cas de casse, fréquence des « bilans 24 heures » sur les lagunes, modalités d'utilisation de l'application PRPRO, contenu du reporting mensuel produit par le délégataire, contenu du rapport annuel produit par le délégataire.	
--	---------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Conseillers en exercice : 56	Présents : 35	Votants : 49
------------------------------	---------------	--------------

**Étaient présents** : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Marie-Claude DEVOIS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Fay HURLEY, Roger JOFES, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénéaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Franck VALLEIN.

**Absents avant donné pouvoir** : Jean-Michel BELZ à Bernard BODIC, Lucienne DREANO à Marie-Claude DEVOIS, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Bernard HILLIET à Marie-Éliane ROZO, Michel JEANNOT à François LE COTILLEC, Jean-Pierre KERBART à Jean-Maurice MAJOU, Pierrette LE BAYON à Gérard GUILLOU, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF à Gérard PIERRE, Marie-Lise LE ROUX à Franck VALLEIN, Françoise NAEL à Jean DUMOULIN, Aurélie QUEIJO à Ronan ALLAIN, Florence SEVENO à Dominique RIGUIDEL, Monique THOMAS à Olivier LEPICK, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

**Absents excusés** : Marie-Thérèse BAILOT, Hélène CODA-POIREY, Bernadette DESJARDINS, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Guy HERCEND, Guy ROUSSEL.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/051	<b>Approbation du zonage d'assainissement collectif de la Commune de Hoëdic avant mise à enquête publique</b>	- Approuver le zonage d'assainissement collectif pour la Commune d'Hoëdic tel que présenté dans la carte annexée ;  - Soumettre ce zonage à enquête publique ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/052	<b>Approbation du zonage d'assainissement collectif de la Commune de l'Île d'Houat avant mise à enquête publique</b>	- Approuver le zonage d'assainissement collectif pour la Commune de l'Île d'Houat tel que présenté dans la carte annexée ;  - Soumettre ce zonage à enquête publique ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/053	<b>Approbation du zonage d'assainissement collectif de la Commune de Plumergat avant mise à enquête publique</b>	- Approuver le zonage d'assainissement collectif pour la Commune de Plumergat tel que présenté dans la carte annexée ;  - Soumettre ce zonage à enquête publique ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/054	<b>Réalisation d'un axe cyclable sécurisé entre les Communes de La Trinité sur Mer, Carnac et Plouharnel - Demande de financements</b>	- Adopter l'opération de création d'un axe cyclable entre La Trinité-sur-Mer, Carnac et Plouharnel ;  - Valider les modalités de financement mentionnées dans le tableau ci-dessus ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autoriser M. le Président à solliciter :</li> <li>· un financement de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux à hauteur de 25,40% des dépenses éligibles, étant précisé que ce financement est plafonné à 150 000 €,</li> <li>· un financement de l'Etat au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local, étant entendu que le plafond de subvention est fixé à 150 000 € par opération d'investissement,</li> <li>· une subvention auprès de la Région et de l'Europe dans le cadre du Contrat de Partenariat Région/Europe/Pays d'Auray, pour financer le projet d'axe cyclable intercommunal.</li> </ul>	
N° 2017DC/055	Réaménagement de la déchèterie de Quiberon Demande de financement au titre de la DETR	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adopter le principe de réaménagement de la déchèterie de Quiberon à engager en 2017 ;</li> <li>- Valider les modalités de financement mentionnées dans le tableau ci-dessus ;</li> <li>- Autoriser M. le Président à solliciter un financement de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux à hauteur de 30 % des dépenses éligibles, étant précisé que ce financement est plafonné à 150 000 € ;</li> </ul>	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Conseillers en exercice : 56	Présents : 34	Votants : 47
------------------------------	---------------	--------------

**Etaients présents :** Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Marie-Claude DEVOIS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Fay HURLEY, Roger JOFES, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO.

**Absents ayant donné pouvoir :** Jean-Michel BELZ à Bernard BODIC, Lucienne DREANO à Marie-Claude DEVOIS, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Bernard HILLIET à Marie-Éliane ROZO, Michel JEANNOT à François LE COTILLEC, Jean-Pierre KERBART à Jean-Maurice MAJOU, Pierrette LE BAYON à Gérard GUILLOU, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF à Gérard PIERRE, Marie-Lise LE ROUX à Franck VALLEIN, Françoise NAEL à Jean DUMOULIN, Aurélie QUEIJO à Ronan ALLAIN, Florence SEVENO à Dominique RIGUIDEL, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT.

**Absents excusés :** Marie-Thérèse BAILOT, Hélène CODA-POIREY, Bernadette DESJARDINS, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Guy HERCEND, Olivier LEPICK, Guy ROUSSEL, Monique THOMAS.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/056	Collecte des points d'apport volontaire sur les Communes continentales de la Communauté de communes intégrant une prestation de lavage - Autorisation de lancer la	- Autoriser M. le Président à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 67, 68, 78 et 80 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et à signer le contrat pour la collecte et le lavage des colonnes d'apport volontaire (avec une prestation de mise en place et déplacement des colonnes), d'une durée de deux ans, pour un montant maximal	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>  <i>M. Franck VALLEIN s'étant retiré.</i>

	<b>procédure et de signer le marché</b>	de 800 000 euros HT pour la part fixe (collecte), et 140 000 euros HT pour la part à bons de commande (lavage et mise en place des colonnes), ainsi que tout document y afférent.	
N° 2017DC/057	<b>Collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles et des emballages légers issus de la collecte sélective</b> <b>Notification de la clause de reconduction expresse prévue au marché</b>	- Autoriser M. le Président à notifier la clause de reconduction du marché du 23 juillet 2012, reçu en Sous-préfecture de Lorient le 26 juillet 2012 relatif à la collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles et des emballages légers prévue à l'article 1 de l'acte d'engagement dudit marché, prolongeant la durée de celui-ci de deux années supplémentaires ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>  <i>M. Franck VALLEIN s'étant retiré.</i>
N° 2017DC/058	<b>Programme Local de Prévention des déchets ménagers (PLP)</b>	- La mise en œuvre d'un programme local de prévention de déchets (PLP) au sein de la Communauté de communes et la mise en place de la commission de suivi correspondante ;  - Désigner M. Dominique RIGUIDEL comme Président de cette commission de suivi ;  - Désigner les six représentants de la Communauté de communes suivants au sein de cette commission : M. Michel COUTURIER, M. Yvonnick GUEHENNEC, M. Bernard HILLIET, M. Ronan LE DELEZIR, M. Dominique RIGUIDEL et Mme Aurélie RIO ;  - Autoriser la saisine des partenaires institutionnels afin qu'ils désignent leurs représentants.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Conseillers en exercice : 56

Présents : 33

Votants : 47

**Etaient présents** : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Marie-Claude DEVOIS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU, Fay HURLEY, Roger JOFES, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénéïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Gérard PIERRE, Gérard PILLET, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO.

**Absents ayant donné pouvoir** : Jean-Michel BELZ à Bernard BODIC, Lucienne DREANO à Marie-Claude DEVOIS, Yvonnick GUEHENNEC à Aurélie RIO, Bernard HILLIET à Marie-Éliane ROZO, Michel JEANNOT à François LE COTILLEC, Jean-Pierre KERBART à Jean-Maurice MAJOU, Pierrette LE BAYON à Gérard GUILLOU, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF à Gérard PIERRE, Marie-Lise LE ROUX à Franck VALLEIN, Françoise NAEL à Jean DUMOULIN, Aurélie QUEIJO à Ronan ALLAIN, Florence SEVENO à Dominique RIGUIDEL, Andrée VIELVOYE à Bruno GOASMAT, Franck VALLEIN à Fabrice ROBELET.

**Absents excusés** : Marie-Thérèse BAILOT, Hélène CODA-POIREY, Bernadette DESJARDINS, Jean-Michel GUEDO, Jean-François GUEZET, Guy HERCEND, Olivier LEPICK, Guy ROUSSEL, Monique THOMAS.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/059	Modification du tableau des emplois – création d'un emploi de Technicien territorial pour le service Instruction du Droit des Sols	- Créer, à compter du 1er mai 2017, un emploi de technicien territorial à temps complet.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/060	Mise à jour du tableau des emplois – Avancements de grade	- Supprimer, à compter du 1er mai 2017 : · 3 emplois de rédacteur territorial, · 1 emploi d'attaché principal ; - de créer, à compter du 1er mai 2017 : · 3 emplois de rédacteur principal de 2ème classe, · 1 emploi d'attaché hors classe ; - Modifier en conséquence l'annexe 1 de la délibération N°2016DC/176 du Conseil Communautaire en date du 25 novembre 2016 ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/061	Mise à jour du tableau des emplois - Modification	Mettre à jour le tableau des emplois de la Collectivité de la manière suivante à compter du 1er mai 2017. (voir tableau annexé)	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/062	Approbation du plan de formation 2017 des agents de la Communauté de communes	Approuver le plan de formation 2017 des agents de la Communauté de Communes joint en annexe.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

